



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Juin 2024

PACTE EUROPÉEN POUR LE CLIMAT : LA RELÈVE DES CITOYENS

Alors que les résultats des dernières élections européennes vont immanquablement infléchir les prérogatives du Green Deal et que les projections sur les futures élections législatives en France ne sont pas favorables au traitement politique des urgences climatiques, l'opinion publique quant à elle, est toujours très sensibilisée et engagée pour défendre le climat. Grâce au Pacte européen pour le Climat, les citoyens ont la possibilité de prendre la relève et d'agir en faveur du climat !

Créé à l'initiative de la Commission européenne dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe, le Pacte européen pour le Climat vise à devenir pour tous les citoyens européens un espace ouvert, dynamique, inclusif pour partager des informations, proposer des solutions, débattre et agir face à la crise climatique. Il soutient également la croissance et la consolidation d'un mouvement européen en faveur du climat.

À qui s'adresse-t-il ?

Tout le monde est concerné par le changement climatique ! Or chacun peut agir et apporter sa contribution ...

Aussi, chacun peut adhérer au Pacte européen pour le Climat que ce soit à titre individuel ou collectif, les associations, les communautés et les organisations professionnelles dans tous leurs domaines d'activité ou les diverses thématiques liées au climat pour lesquels ils sont impliqués.

Il leur donne l'occasion de participer à l'action pour le climat dans toute l'Europe :

- en s'informant sur le changement climatique et les manières de faire face à ses menaces
- en élaborant et en mettant en œuvre des solutions pertinentes et efficaces, qu'elles soient modestes ou de grande envergure
- en s'inspirant mutuellement en se mettant en relation avec d'autres pour partager et multiplier les effets de ces solutions.

Ainsi, le champ d'activité du pacte s'élargira à mesure que grandira sa communauté.

Quels sont ses objectifs ?

Stimuler l'action en faveur du climat, diffuser les connaissances, soutenir les actions entreprises, renforcer les politiques, impliquer les parties prenantes et favoriser des collaborations inclusives...

Pour les citoyens, le Pacte européen pour le Climat a trois objectifs majeurs :

- Faire émerger la prise de conscience au sujet du changement climatique et ses implications et impacts croissants dans la vie quotidienne des gens
- Informer les citoyens de l'Union européenne des initiatives et ressources existantes pour répondre aux problématiques du changement climatique
- Encourager les initiatives et l'action de tous dans les divers aspects de leur vie privée et professionnelle, en inspirer de nouvelles, adhérer à celles ayant fait la preuve de leur efficacité dans d'autres pays européens.

L'exemple des "Ambassadeurs" du Pacte

Les Ambassadeurs du Pacte européen pour le Climat sont des personnes venant de tous les horizons, agissant à titre personnel ou professionnel, et sélectionnés pour leur respect des objectifs et des valeurs du Pacte.

Leur rôle est multiple :

- Donner l'exemple de leur engagement et leur implication en faveur de la lutte contre le changement climatique
- Inspirer les autres et encourager les citoyens et les organisations à s'impliquer dans l'action pour le climat et exhorter les décideurs à déployer des mesures et des mécanismes ambitieux pour accélérer les changements systémiques
- Partager les informations, en se connectant et faisant équipe avec d'autres personnes portant les mêmes idées, ou les informer des politiques et actions de l'UE pour le climat. Lors d'événements ou de diverses manifestations, les Ambassadeurs du Pacte rencontrent le grand public, suscitent les échanges, témoignent de leurs expériences.

Comment participer ?

Toute personne ayant des idées, des projets, des initiatives, des exemples d'actions s'inscrivant dans le cadre du pacte peut s'engager et participer

Contact :

LIEN : https://climate-pact.europa.eu/contact-us_en?prefLang=fr

Contact Presse pour la France

Marie-France Schmidlin – mail : mariefrance.schmidlin@gmail.com / tel : 06 61 71 23 42

Pacte européen pour le Climat

LIEN : https://climate-pact.europa.eu/about/about-pact_fr

Annexe 1 : Du Pacte Vert au Pacte européen pour le Climat

La crise climatique est réelle et l'UE s'est engagée à agir pour y faire face.

D'après les scientifiques, il est urgent d'agir si nous voulons atteindre les objectifs de l'[accord de Paris](#), notamment maintenir le réchauffement climatique à un niveau nettement inférieur à 2° C et poursuivre les efforts entrepris pour limiter ce réchauffement à 1,5° C au-dessus des niveaux de 1990.

En décembre 2019, le Pacte Vert pour l'Europe a été lancé en vue d'une transition vers une société plus juste, plus saine et plus prospère, tout en léguant une planète en bonne santé aux générations futures.

Le pacte apporte une réponse non seulement aux scientifiques, mais également aux citoyens qui revendiquent des actions plus fortes. Les enquêtes d'opinion publique réalisées à l'échelle de l'UE montrent que les Européens considèrent le [changement climatique comme un problème grave](#) et estiment que la [protection de l'environnement](#) est importante pour eux.

Les solutions présentées dans le Pacte Vert pour l'Europe ne peuvent réussir que si les personnes, les communautés et les organisations s'engagent et agissent ensemble.

C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a également lancé le Pacte européen pour le Climat : une plateforme pour travailler et apprendre ensemble, élaborer des solutions et créer des réseaux en vue d'apporter un véritable changement.

Le Pacte pour le Climat vise à créer un terrain propice pour des initiatives, des réseaux et des mouvements qui ont déjà commencé à révolutionner l'approche de l'action pour le climat en Europe.

Le pacte pour le climat donnera plus de moyens d'action aux innombrables Européens qui sont prêts à contribuer d'une manière ou d'une autre. Il s'adresse aussi aux personnes qui souhaitent s'impliquer à présent.

Comment participer?

Tout le monde peut s'engager et participer au Pacte européen pour le Climat.

Il existe de nombreuses manières de participer, par exemple :

- [Agir en faveur du climat et s'engager](#)
- [Enregistrer un événement en lien avec le pacte](#)
- [Devenir ambassadeur\(drice\) du pacte pour le climat](#)

Annexe 2 : Les valeurs du Pacte européen pour le Climat

Le Pacte européen pour le Climat doit être une initiative ouverte, inclusive et ambitieuse pour tous, dans le respect de ses valeurs.

1. **Science, responsabilité et engagement** : la participation au pacte impliquera une action positive en faveur du climat, qui inspirera ou encouragera d'autres individus ou organisations à le rejoindre. Les participants contribuent par des actions concrètes et fiables, fondées sur des données scientifiques, qui montreront des résultats précis et, dans l'idéal, mesurables permettant de prouver leur efficacité
2. **Transparence** : les participants au pacte s'engagent à partager avec les autres participants et avec le public les informations pertinentes concernant leurs actions, leurs méthodes et leurs résultats. Cette démarche aidera les participants et d'autres citoyens ou organisations à suivre les progrès effectués, à améliorer leur action, à apprendre ou à rejoindre d'autres initiatives. Elle permettra également de mieux comprendre l'effet global de l'action entreprise.
3. **Pas d'«écoblanchiment»** : les engagements des participants sont répertoriés de manière à démontrer qu'ils sont concrets, publics et transparents. La Commission met au point une méthode appropriée permettant de suivre les progrès réalisés, avec différents niveaux d'examen en fonction de la capacité des participants.
4. **Ambition et urgence** : pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux, il faut remettre en question les comportements et les postulats établis de longue date, et cette remise en question doit être rapide et décisive. Si la moindre avancée compte, les participants au pacte aspireront également à proposer des solutions porteuses de changement, notamment des projets visionnaires, des expérimentations, des méthodes innovantes en matière de coopération, et à respecter une saine concurrence en ce qui concerne les résultats.
5. **Une action adaptée aux contextes locaux** : les débats et les actions sont adaptés aux contextes locaux et aux groupes concernés. La capacité à être au plus proche de la réalité quotidienne des personnes est un élément crucial.
6. **Diversité et inclusion** : chacun(e), quel que soit son parcours ou sa profession, pourra y participer. Le pacte a pour objectif de faire tomber les obstacles entravant l'action en faveur du climat, y compris les obstacles résultant de caractéristiques personnelles, telles que le sexe, l'âge et les handicaps. Il aidera les participants au pacte à se placer au cœur de débats tels que ceux sur l'avenir de l'Europe. Pour élaborer le pacte, la Commission s'appuie sur la créativité et la diversité des points de vue qui émergeront des mécanismes démocratiques et participatifs.